

DÉBAT PUBLIC
« La mer en débat »
Façade Normandie – Hauts de France

Compte-rendu intégral
Jeudi 14 décembre 2023

SALLE/ADRESSE :	Ouistreham
PARTICIPANTS :	70 participants dans la salle
DÉBUT > FIN :	15 h 30 à 17 H 30

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M.	Dominique PACORY	CPDP
Mme	Sylvie Le CALVEZ	CPDP
Mme	Dominique LANCRENON	CPDP
Mme	Marie-Claire EUSTACHE	CPDP
Mme	Carmen BOULEY DE SANTIAGO	CPDP

Intervenants :

M.	Nicolas GHASSIBI	Animation
M.	Arnaud FORGARD	DREAL Normandie
Mme	Caroline PISARZ	Direction interrégionale de la mer Manche Est – Mer du Nord

OUVERTURE DE LA PLÉNIÈRE

Nicolas, Animateur

Bienvenue à toutes et à tous, à cette première rencontre de ce débat public « La Mer en débat », première rencontre au sens public, puisque plein de choses se sont déjà faites par ailleurs. Nous sommes sur la façade Normandie – Hauts de France, et vous participez présentement à la session forum de la journée. Il faut savoir qu'après il y aura une réunion publique, de 18 h à 21 h environ. Les plus passionnés d'entre vous pourront rester à cette réunion.

Je passe tout de suite la parole à Dominique PACORY, de la Commission particulière du débat public, qui va dire un mot sur ce qu'est ce débat et à quoi cela sert d'être réuni aujourd'hui pour échanger sur la mer. Dominique.

M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public

Bonsoir à toutes et à tous. Nous sommes très heureux d'être aujourd'hui à Ouistreham. J'en profite pour saluer Monsieur le Maire qui vient juste ouvrir les débats et que nous retrouverons ce soir. Monsieur le Maire, nous vous saluons et vous remercions, et surtout les services de la commune, de nous avoir aidés à organiser cette journée. Je devrais être accompagné de Sylvie, mais elle doit se cacher, je pense.

Nous sommes très heureux, parce que nous avons doublé les effectifs cet après-midi. Nous avions prévu une jauge à 50, et en fin de compte nous sommes plus de 100. C'est assez enthousiasmant de vous voir. C'est aussi assez enthousiasmant de voir beaucoup de jeunes autour des tables. Je ne dis pas cela pour les personnes comme moi, qui ont largement plus de 50 ans.

Nous sommes accompagnés – je voudrais les citer tout de même – de l'Université de Caen, l'Université d'Alençon, l'INSA de Rouen, le collège Louise Michel, les Cordées de la réussite sur Alençon aussi. Tous ces jeunes qui sont sur les tables nous aident à encadrer ce *work café*. Vous pouvez les applaudir.

Applaudissements

Je voudrais aussi saluer les services du CEREMA. Vous ne connaissez pas forcément, mais le CEREMA est un service qui nous a aidés, en moins d'une semaine, à réaliser un visualiseur, pour nous aider à faire des cartographies. C'est assez exceptionnel, dans le temps record où ils nous ont fait cela, donc nous voudrions les saluer.

Et je voudrais aussi saluer, tant que nous y sommes, les services de l'État, parce que c'est tout de même eux qui représentent l'État dans ce débat, que ce soient les services de la préfecture de région, la DREAL, la DRIRE, la DDTM. Ce ne sont pas nos ennemis, ce sont les personnes qui représentent l'État dans ce débat. Nous, nous sommes neutres et indépendants, et vous le savez.

Nicolas, Animateur

D'ailleurs, Dominique, nous parlons de maîtrise d'ouvrage. C'est le terme employé, que vous nous entendrez souvent dire. Dans ce débat public, la maîtrise d'ouvrage désigne, d'une part, l'État et d'autre part, RTE, Réseau de transport d'électricité.

M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public

La CNDP, très rapidement, comme vous le savez, autorité administrative indépendante que nous représentons. Je tiens à saluer, tant que je suis sur les remerciements, mes camarades membres et l'équipe du débat, qui sont autour des tables et qui se présenteront au fur et à mesure. Autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect du droit constitutionnel d'information et de participation du public. Deux choses importantes pour nous, bien vous informer pour que vous puissiez bien participer tout au long de ce débat. C'est dans l'article 7 de la charte sur l'environnement, qui est un texte adossé à la constitution : « Toute personne a le droit de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ». C'est le cas dans ce débat, où nous devons parler de révision du document stratégique de façade, un terme très barbare pour la planification en mer, et également de cartographie de l'éolien en mer à l'horizon 2033-2035 et 2050.

Nous avons été saisis sur certains projets ou planifications de politiques publiques pour assurer de l'information et la participation du public :

- Transparence, accessibilité et complétude de l'information.

- Organisation des échanges, c'est le cas aujourd'hui.
- Restitution de la parole. À la fin de ce débat, nous aurons deux mois pour constituer un compte-rendu qui sera rendu public. Et l'État aura trois mois pour nous répondre.
- Et nous donnerons un avis sur la complétude du dossier qui nous sera fourni par l'État.

C'est le premier grand débat sur la planification. Pour les personnes présentes dans la salle, au cours des dernières concertations, le public avait reproché à l'État de ne pas planifier, de parler de parc sur parc, et parc sur parc. Et là, l'État a, semble-t-il, compris ce message et nous propose une planification entre autres maritime. Nous verrons si les engagements sont là. Pour ce faire, une saisine a été conçue par trois ministères. Ce débat aura lieu du 20 novembre au 26 avril 2024. Ce sera assez rapide. Donc, je disais un document stratégique de façade et cartographie de l'éolien en mer.

Nous avons organisé 4 débats en parallèle : Méditerranée, Sud Atlantique, Nord Atlantique et Manche Ouest, et bien sûr le meilleur, Manche Est – mer du Nord, donc Normandie – Hauts-de-France. Et nous représentons cette CPDP, ce débat.

Les grands thèmes pendant l'étude de contexte que nous avons réalisée :

- Les rapports entre la mer, la terre et la société,
- L'environnement, le climat et la biodiversité,
- L'éolien en mer et les énergies marines renouvelables,
- Les activités marines et territoriales,
- Et bien sûr, la gouvernance et la participation du public dans cette gouvernance.

Voilà. Les enjeux, je te laisse faire.

Nicolas, animateur

Juste avant de donner la parole à la maîtrise d'ouvrage, je vous l'ai dit des agents de l'État, je me présente. Je suis Nicolas, je serai un des animateurs cet après-midi et surtout ce soir pendant la réunion publique. Je remercie à nouveau tous les facilitateurs et facilitatrices qui, à chaque table, seront au service de vos échanges. Vous l'avez compris, énormément de sujets vont être abordés et vous pouvez déjà voir, à vos tables, différentes thématiques. Sachez que, cet après-midi, vous allez toutes et tous travailler sur chacun des sujets que nous avons mis à l'ordre du jour et que je vais évoquer juste après.

Juste avant, je donne la parole à la maîtrise d'ouvrage. Merci beaucoup d'être parmi nous. Et je vous laisse présenter les enjeux de la planification maritime pour vous. Je demande à Léo de passer la présentation de la maîtrise d'ouvrage. Merci beaucoup.

Mme Caroline PISARZ, Direction interrégionale de la mer Manche Est – Mer du Nord

Bonjour à tous. Je suis Caroline PISARZ, je suis chef de la mission de coordination des politiques publiques de la mer et du littoral à la Direction interrégionale de la mer Manche Est – mer du Nord. Je fais partie des services de l'État, et avec mes collègues nous représentons aujourd'hui parmi vous la maîtrise d'ouvrage, qui a fait la demande, auprès de la Commission du débat public, de ce débat public.

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour parler tous ensemble de l'avenir de la mer et du littoral, puisque les deux sont indissociables, et comme vous pouvez le voir, vous en avez ici quelques exemples, les activités qui se déroulent en mer sont extrêmement nombreuses. Cela avait donc déjà nécessité, il y a quelques années, un premier travail d'organisation, de planification pour assurer une cohabitation entre les différentes activités, mais aussi dans le respect de l'environnement marin. Ce travail a pris la forme de ce que l'on appelle un document stratégique de façade, le DSF, regroupant trois éléments importants, un état des lieux de la façade pour partir d'un constat partagé, des objectifs stratégiques pour se fixer un cap, et une cartographie des différentes vocations de la façade, vocations qui dépendent des interactions activités – activités, mais aussi des interactions entre activités et environnement.

Nous observons depuis ce premier travail, qui date de 2019, que nous avons une densification extrêmement importante des usages. Cette densification est liée à la fois aux enjeux de souveraineté nationale, en matière énergétique ou alimentaire, par exemple, et au contexte du changement climatique qui s'accélère. L'enjeu est donc finalement de parvenir à continuer à concilier dans le temps avec ces nouveaux paramètres qui sont venus interférer à la fois la préservation de la biodiversité, et les usages et activités existants, mais aussi émergents. Cela revient à ce que vous voyez sur la droite, le petit sablier. C'est trouver le point d'équilibre entre le bon état écologique du milieu et les enjeux socio-économiques sur le plan marin.

Le moyen le plus évident, finalement, qui est proposé par le gouvernement pour répondre à tout cela, c'est d'actualiser, de mettre à jour la stratégie de la façade et la planification maritime qui est associée.

Pour ce travail de mise à jour, l'État devra s'appuyer sur la planification déjà existante. Nous n'allons pas tout réinventer. Des objectifs en matière de transition écologique et aussi énergétique, notamment, des critères scientifiques, bien sûr.

Mais pour que cette stratégie soit réellement efficace, qu'elle soit cohérente, elle a nécessairement besoin d'être partagée par tous. Pour cela, nous devons aussi nous appuyer sur la connaissance des acteurs du monde maritime, mais aussi sur une vision sociétale. Et c'est là que vous intervenez. C'est votre vision.

Nous sommes donc réunis parmi vous aujourd'hui pour entendre votre avis, vos propositions sur les enjeux de la façade, d'une part, les objectifs et orientations que nous allons devoir prendre, et donc la planification des différentes vocations de la façade, qui doit être associée à tout cela.

Parmi tous ces enjeux, nous souhaiterions plus particulièrement votre avis sur deux sujets : les secteurs qui nécessiteraient une protection renforcée en matière environnementale, que l'on appelle zone de protection forte (ZPF) ; et les zones prioritaires de développement de l'éolien, et les raccordements associés.

Lorsque nous parlons de protection environnementale renforcée, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela consiste en fait à identifier des zones avec des enjeux environnementaux très particuliers où il serait nécessaire d'adapter le niveau de protection et les règles d'usage des activités au cas par cas, en fonction des enjeux qui sont situés sur la zone et des activités qui y sont existantes.

Comme vous pouvez le voir, la dynamique est déjà lancée, puisque nous avons, sur notre façade maritime, près de 40 % de surface couverte par des aires marines protégées, donc par un type de protection d'ores et déjà. Nous avons également trois zones de protection forte qui sont déjà créées et nous avons identifié avec l'ensemble des acteurs du monde maritime 20 autres zones pour lesquelles nous avons trouvé qu'il y a des enjeux particuliers qui nécessiteraient potentiellement un passage en zone de protection forte, passage en ZPF.

Nous venons aujourd'hui vers vous pour que vous puissiez contribuer à cette dynamique, en complétant, en modifiant, en précisant ces premiers travaux sur les zones de protection forte, dans l'objectif d'atteindre une protection forte de l'ordre de 1 % de la façade.

Maintenant, je vous propose que nous abordions le deuxième sujet un peu particulier, qui est l'éolien en mer, pour lequel mes collègues vont pouvoir vous donner plus d'explications.

M. Arnaud FORGARD, DREAL Normandie

Bonjour. Arnaud FORGARD de la DREAL Normandie, je suis membre de l'équipe qui a en charge le suivi de l'éolien en mer, et aussi du développement des nouveaux projets éoliens en mer.

L'État, dans le cadre de cette révision de la stratégie maritime, a un objectif de planifier à horizon 2050, 45 gigawatts d'éolien en mer. Pourquoi l'État a-t-il pour objectif de développer 45 gigawatts d'éolien en mer ? Comme première vocation, ce sera de contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, l'éolien en mer sera l'un des principaux piliers pour l'atteinte de la neutralité carbone. Par quoi passera la neutralité carbone ? D'une part, cela passera déjà par la diminution de nos consommations. L'État projette de diminuer de 40 % ses consommations d'énergie. Deuxième phase, ce sera d'abandonner les énergies fossiles.

Là, un petit schéma simplement pour rappeler que l'énergie fossile représente deux tiers de consommation d'énergie. À terme, il faudra se passer de cette énergie, et il faudra la substituer par d'autres, notamment l'énergie électrique. Et c'est là que l'éolien en mer va rentrer en jeu.

Donc, 45 gigawatts d'éolien en mer, à terme, cela doit constituer 25 % de nos consommations d'énergie. Un repère : 1 gigawatt = un tiers d'EPR, c'est-à-dire 45 gigawatts = environ 15 EPR.

Cet objectif de 45 gigawatts a été décliné sur les 4 façades maritimes. Nous avons un objectif, au niveau de la façade Manche Est – mer du Nord, de développer à terme entre 12 et 15,5 gigawatts. Nous en avons 4,5 qui sont déjà décidés. Nous devons développer donc 7 à 11 gigawatts d'éolien en mer nouveaux. Je vous ai mis quelques repères, pour que vous puissiez voir à peu près à quoi cela correspond. À terme, c'est environ [mini coupure – mot inaudible – 00:15:59] carrés en mer qui seront occupés et cela permettra de fournir l'électricité pour 12 à 18 millions d'habitants.

Pour lancer les débats, l'État a identifié trois zones propices au large de la Normandie et des Hauts-de-France. Ils vous sont représentés sur la carte affichée. Deux premières zones que nous affichons : une zone Picard-Opale au large des Hauts-de-France, et une grande zone au large de la Seine-Maritime que l'on appelle Albâtre grand large. Ces zones n'ont que vocation à vous proposer une idée de la vision

de l'État. Après, charge à vous de faire des propositions alternatives, de critiquer ces propositions. Il ne s'agit pas de zones projet, il s'agit vraiment de zones potentielles.

Une troisième zone à venir, qui sera au large du Cotentin, à l'Ouest du Cotentin, sera bientôt communiquée, en attente. Nous sommes en limite de façade maritime, et donc en attente de coordination, avec nos collègues de la façade NA-MO.

C'est l'objectif de l'État sur l'éolien en mer. Et ces parcs éoliens, il faudra bien les raccorder. L'État s'associe avec RTE, réseau transport d'électricité. C'est l'opérateur du Réseau de transport d'électricité, les lignes très haute tension, qui aura pour charge de raccorder ces parcs éoliens au réseau de transport. Le débat a aussi vocation à déterminer les fuseaux, les grandes aires où nous pourrions implanter ces raccordements électriques. Là, vous avez simplement à l'écran les différents ouvrages qui sont implantés. L'idée est de travailler avec vous la localisation de ces futurs ouvrages.

Simplement, pour terminer, pour que vous puissiez vous exprimer de façon la plus éclairée possible, l'État vous met à disposition un certain nombre de documents. Vous pourrez retrouver tout cela sur le site internet du débat. Et sur ce, je vous souhaite bon travail.

Applaudissements

Nicolas, animateur

Merci beaucoup. Juste avant de débiter les échanges, histoire de ne pas allonger beaucoup plus cette introduction, je vous rappelle les conditions nécessaires pour pouvoir échanger de manière sereine entre vous, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs – et c'est la première condition des échanges – que vous devez être d'accord entre vous. C'est très important d'avoir cela en tête. L'objectif de ce temps ou de la réunion publique de ce soir n'est pas le consensus. Ce n'est pas non plus le dissensus, mais il n'y a pas d'objectif de consensus. Vous avez donc le droit d'être en désaccord les uns avec les autres. C'est la première condition.

La deuxième est qu'il n'y a pas de niveau de connaissance nécessaire pour participer à un débat public. Il n'y a pas de question bête, il n'y a pas de point de vue idiot. Nous serons vigilants à ce que, justement, personne ne se sente mal à l'aise parce qu'il dirait quelque chose qui serait considéré par d'autres comme une bêtise. Non, non, tout le monde peut et doit s'exprimer.

La condition suivante est la transparence. Nous vous demanderons, lorsque vous vous exprimerez, de donner votre prénom et nom, et si vous êtes membre d'une structure, d'une association, d'une entreprise, de simplement le signaler, si vous vous exprimez au nom de cette structure.

Enfin, la dernière question est la traçabilité des échanges. Vous allez échanger à l'oral, mais vous verrez qu'à chacune de vos tables, il y a un binôme de facilitateurs. Et le rôle de l'un d'entre eux sera de prendre des notes de votre parole. On dit parfois que les paroles s'envolent et les écrits restent. C'est bel et bien le cas. Donc, nous vous invitons à vraiment prendre le temps de mettre par écrit, de faire des formulations qui correspondent à votre pensée.

Comment allons-nous nous organiser ? Vous avez 8 tables et 4 thématiques. Il faut considérer que vous avez 2 parcours différents, et c'est bien pour cela que nous les avons nommés parcours A et parcours B. Ces 4 tables forment le parcours B. Et les 4 premières tables là-bas forment le parcours A. Vous allez toutes et tous travailler sur ces 4 thématiques, successivement. Simplement, vous les verrez dans un ordre différent, chacun et chacune, puisque par exemple, ici, vous êtes installés à la table trait de côte, recul du trait de côté.

Les 4 thématiques d'aujourd'hui sont :

- Le recul du trait de côte.
- Éolien en mer et énergies marines renouvelables.
- La biodiversité.
- Enfin, il y a une quatrième table qui est thématique libre : quels sont les autres enjeux à aborder, finalement, qui ne se retrouveraient pas dans ces trois thèmes ?

Comment est-ce que cela va se passer ? Dès que je vous donnerai le go et lancerai les échanges, vous aurez environ 20 à 25 minutes pour échanger sur le thème sur lequel vous êtes. Au bout de 20 à 25 minutes, vous allez tourner au sein des 4 tables, dans le sens des aiguilles d'une montre. Ne vous inquiétez pas, nous vous orienterons. Vous vous installerez à votre nouvelle table et repartirez du travail du groupe précédent pour le compléter, pour le contredire, si vous le souhaitez ou pour appuyer, donner des exemples, illustrer un propos qui vous semblerait pertinent. Vous changerez de table 4 fois de suite, et à la fin de tout cela, nous ferons une restitution – je vous en dirai plus à ce moment-là – et nous

exposerons votre travail. Comme cela, les participants qui viendront ce soir à la réunion publique, la première chose qu'ils pourront faire, c'est voir ce sur quoi vous avez travaillé.

Je ne suis pas plus long, je vous propose tout de suite de lancer les échanges, avec une petite vigilance, s'il vous plaît, sur le volume sonore. Vous avez vu que les tables sont très proches les unes des autres. Essayez, dans la mesure du possible, de ne pas trop monter en volume sonore. Je me chargerai aussi peut-être, de temps en temps, de vous inviter à baisser le volume sonore.

Allez-y, c'est parti. Nous partons pour un premier tour de 20 minutes. Ensuite, vous changerez de table. Merci à tous, bons échanges.

RESTITUTION DES SOUS-GROUPES ET CONCLUSION

Nicolas, Animateur

Je suis surpris d'avoir le silence aussi rapidement, merci beaucoup. Peut-être que c'est signe que, justement, vous aviez bien abouti dans vos échanges, vos discussions. Encore une fois, merci non seulement aux facilitateurs, à la fois à la personne qui distribuait la parole et la personne qui prenait des notes, qui est ô combien importante dans cet exercice. Merci à vous d'avoir joué le jeu.

Le dernier temps, qui va être assez bref et succinct de cette rencontre, est un temps de restitution. C'est une mise en commun de tout ce qui s'est dit. Pour ce faire, ce sont les facilitateurs qui vont dire une note d'ambiance, comment cela s'est passé et quels sont les éléments saillants qui sont ressortis à votre table. Pour ne pas les prendre au dépourvu, nous allons leur laisser 2 ou 3 minutes pour se préparer mentalement. Et la Commission particulière du débat public va juste vous dire ce qu'elle comptait vous dire après, en conclusion, c'est-à-dire quelles sont les autres modalités du débat public, parce que le débat public ne fait que commencer.

Dominique, Sylvie, un petit mot ?

M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public

Première modalité déjà, vous êtes tous invités à rester ce soir. Nous avons fermé les portes, donc vous ne pouvez pas partir. Non, je plaisante. Un pot vous est offert juste après. Pendant le trait d'union, pendant le pot, nous réorganiserons la salle pour ce soir. Ceux qui veulent rester ce soir, c'est avec plaisir que nous vous gardons. Et il y aura un deuxième pot à l'issue, pour que vous ne partiez pas sur les routes le ventre vide. C'est la première modalité.

Deuxième modalité, bien évidemment, vous avez à votre disposition le site internet et un petit exercice que vous pouvez faire chez vous : vous avez un flashcode sur les cartes. Nous vous les mettons à disposition. Vous pouvez participer à ce flashcode. Vous avez aussi la possibilité de donner votre avis sur le site internet ou poser des questions. L'État, qui est derrière moi, s'est engagé à répondre dans les 15 jours. Et s'il ne répond pas dans les 15 jours, au 16^e jour, nous lui demandons gentiment de répondre et il nous dit : « Encore 15 jours ». Non, non, ils répondent normalement dans les 15 jours. Cela devrait bien se passer aussi.

Ensuite, vous avez le cahier d'acteurs. C'est aussi une modalité très importante. Je sais que certains d'entre vous vont l'utiliser. Vous aurez entre temps la possibilité d'utiliser le visualiseur du CEREMA qui sera à votre disposition. Vous avez de nombreuses possibilités de participer à ce débat. Nous sommes très heureux de vous avoir eus aujourd'hui. J'espère que j'ai utilisé les 2 minutes.

Mme Sylvie Le CALVEZ, Commission particulière du débat public

Nous pouvons rappeler que, justement pour la restitution, c'est une restitution succincte, 2 ou 3 minutes pour la première table d'un même thème. Nous allons commencer par la biodiversité, avec Carmen qui est en train de s'échauffer le cerveau, et l'autre table biodiversité complétera s'il y a des points nouveaux, par rapport à cette première table. Ensuite, nous passerons à la table trait de côte, où il y aura une intervention d'une table du fond. Et nous complèterons avec l'autre table de trait de côte, s'il y a des éléments nouveaux et différents entre les deux circuits, le circuit A et le circuit B.

C'est l'essentiel qui est dit, c'est très court. Après, ce sera remis au propre, sur de grandes affiches que vous avez là, et accroché. Tout le monde pourra consulter.

Nicolas, Animateur

S'il vous plaît, je vois des personnes qui s'habillent. Vraiment, ce sera très succinct. Et je vous demande de faire silence. Vous avez vu que c'était très bonne ambiance tout cet après-midi. Respectez vraiment les personnes qui vont parler au micro et restituer, parce que c'est le fruit du travail de tout le monde. Carmen, nous commençons par toi. Tu étais sur la table biodiversité.

Mme Carmen Bouley de Santiago, Commission particulière du débat public

Sur la table biodiversité, il s'est dit énormément de choses, comme sur toutes les autres tables, j'en suis certaine. Nous avons commencé avec la question de la pollution plastique pour finir maintenant autour d'une controverse, autour de ce qui devait dicter notre action concernant la mer : plutôt le développement économique ou la biodiversité ? Controverse autour de la table.

Entre-temps, nous avons parlé de différentes activités humaines qui ont un impact sur la biodiversité, toutes les activités humaines qui sont présentées dans le débat public. Donc, la question de la pêche, la question de l'éolien, la question de l'agriculture, la question du lien entre l'amont et l'aval au niveau des pollutions des eaux.

Au niveau des constats, il y a eu un constat partagé sur un effondrement plus ou moins sensible de la biodiversité, avec un point d'attention à bien prendre en compte dans la biodiversité, la faune, la flore, les milieux, et de se dire qu'il ne faut pas confondre la biodiversité, il faut avoir une approche quantitative et une approche qualitative. Donc, dans la diversité de biodiversité, aussi faire attention à la question de la diversité.

Nous avons eu pas mal de remarques sur comment faire un inventaire et comment avoir plus de coordination entre les acteurs, et pourquoi pas les chasseurs pour avoir un état des « stocks » – excusez-moi pour ce franc-parler – afin d'avoir le suivi des espèces. Et en termes de proposition, nous en avons eu beaucoup. De la sensibilisation et de l'action ultra locale, jusqu'à des questions beaucoup plus générales.

Nous avons aussi beaucoup parlé des aires marines protégées, des ZPF, et des enjeux de taxonomie.

Est-ce assez court ?

Mme Sylvie Le CALVEZ, Commission particulière du débat public

C'est formidable, merci beaucoup, Carmen. Bravo pour passer comme cela à chaud, à peine terminé le débat. Nous allons voir s'il y a des compléments sur la table biodiversité ici, par rapport à ce qui vient d'être dit. Est-ce qu'il y a des éléments ? L'une ou l'autre, comme vous voulez.

Rapporteuse deuxième table biodiversité

Nous, au niveau des constats, on nous a dit qu'il y avait beaucoup moins de biodiversité, notamment au niveau des espèces, qu'il y avait un manque de prise en compte des analyses scientifiques, beaucoup de pollution et une pêche excessive.

Au niveau des inquiétudes, il y a une disparition et une modification des espèces, un énorme impact qui peut avoir lieu sur l'alimentation. Il y a une inquiétude quant aux flux migratoires, aux zones de protection forte et leur gestion, ainsi que l'impact des parcs éoliens sur la biodiversité. Nous le retrouvons ici aussi.

Pour les questions et les besoins d'information, cela porte énormément sur la vulgarisation, le rapport intérêts/risques et le manque d'information sur les débats publics et actions menées, ainsi que les liens de causalité et les études d'impact.

Enfin, pour les propositions, nous en avons eu énormément. Mais globalement, cela portait sur des politiques plus ambitieuses sur les zones de protection fortes, sur l'application des lois, plus de protection terre, mer, et surtout vulgariser l'information après de tout le monde, pour tous les âges et faire participer la population.

Nicolas, animateur

Merci beaucoup. C'est un exercice extrêmement difficile de restituer. Bravo à toutes les deux, parce que c'était très clair.

Mme Sylvie Le CALVEZ, Commission particulière du débat public

Je rappelle que les éléments détaillés seront affichés ensuite sur les grands panneaux à l'entrée. Et vous pourrez toujours rajouter des post-it, si vous souhaitez compléter des choses. Et surtout pour les visiteurs qui seront là ce soir, les participants qui pourront aussi annoter, s'ils le souhaitent, ces grandes affiches.

Nous changeons de table.

Nicolas, animateur

Nous allons voir la table trait de côte, s'il vous plaît. Le parcours B. Nous tentons le même exercice.

Rapporteuse table trait de côte

Bonsoir à tous. Pour la table trait de côte, concernant les inquiétudes, c'est notamment sur l'aménagement, ensuite sur l'attrait du territoire concernant le tourisme, l'économie, la perte de diversité environnementale. Également, du déplacement des personnes, et la capacité d'adaptation.

Concernant les questions et besoins d'informations, nous avons relevé que l'information était plutôt floue, mais également qu'il fallait séparer l'intérêt personnel et collectif.

Concernant les propositions, surtout la coopération des acteurs. La capacité d'adaptation revenait également.

Et pour les constats, c'est surtout la création de déséquilibres qui inquiétait les personnes, mais également qu'il fallait différencier les effets qu'avait le recul du trait de côte en fonction du territoire.

Nicolas, Animateur

Merci beaucoup. Je vais voir la seconde table trait de côte. Dominique, voulez-vous compléter ce tableau ?

Mme Dominique LANCRENON, Commission particulière du débat public

Oui, merci. Nous le ferons peut-être un peu à deux voix, mais en allant aussi très vite. En particulier, on nous a parlé d'ateliers qui avaient eu lieu ici sur le territoire, et qui s'appellent « Notre littoral pour demain ». On nous a suggéré que ces ateliers remettent leur contribution dans le cadre de ce débat. Cela, bien sûr.

Rapporteur table trait de côte

Il y avait aussi un problème d'ordre de financement sur la délocalisation. Il y a des stations d'épuration ou des propriétés. En fait, que ce financement soit fait par les... voilà, c'est cela, les taxes des éoliennes. Et ne pas oublier la Région Normandie, qui a 25 millions d'euros à apporter. Voilà, ce financement...

Mme Dominique LANCRENON, Commission particulière du débat public

Répartir les « sous ». Beaucoup de choses ont été dites sur les problèmes de cohérence et d'incohérence administrative entre les différents règlements, entre SRADDET, PLUi, etc. Une proposition un peu forte a été faite, c'est de demander que le permis de construire ne soit plus délivré par Monsieur le Maire, mais par un niveau supra communal, parce que les maires, visiblement, sont parfois tentés de donner des autorisations dans des secteurs inondables. On nous a cité des terrains par ici.

Nicolas, Animateur

Merci. Et pour le reste, peut-être que nous pourrions aller voir, justement, la totalité des supports. Merci beaucoup de vous être prêtés à cet exercice, encore une fois, pas facile.

Mme Sylvie Le CALVEZ, Commission particulière du débat public

Nous continuons avec la table sur l'éolien, et nous compléterons avec celle-ci ensuite.

Rapporteur table éolien et énergies marines renouvelables

Sur l'éolien et les énergies marines, j'ai retenu deux thématiques : l'enjeu énergétique et l'enjeu pêche et environnement, avec un discours en filigrane que je reprendrai à la fin.

Sur l'enjeu pêche et environnement, nous avons eu beaucoup de questions un peu récurrentes sur la pêche dans les parcs, la diminution de la zone pour les pêcheurs. Beaucoup d'interrogations, au travers des 4 tables que nous avons eues aussi, sur l'impact paysage, patrimoine, et j'y reviendrai sur l'énergie. Et des questions sur la coactivité. Quelles sont les coactivités possibles, les coactivités que nous pouvons forcer, en particulier sur éolien et hydrogène ?

Sur les enjeux énergétiques, je suis très content, parce que l'on s'est posé un certain nombre de questions assez philosophiques. Les premières sur la sobriété énergétique, sur les 40 %. Il y a eu du questionnement : allons-nous les atteindre ? Comment faire pour les atteindre ? Ensuite, 45 gigas d'éoliennes, OK, mais si nous en faisons 0 ou 10, comment faisons-nous à la place ? Est-ce que nous pouvons encore pousser la sobriété plus loin ou devons-nous trouver d'autres solutions ?

Et sur les énergies renouvelables, il y a eu plusieurs fois des propos que je trouve assez intéressants, de se dire : « OK pour faire de l'énergie renouvelable, mais si c'est pour remplacer les énergies fossiles ». Il ne faut pas que nous fassions ce que nous faisons depuis des dizaines et des dizaines d'années, c'est rajouter : je produis, je produis, je produis. Cela a été une expression assez forte.

Et il y a eu des questions assez philosophiques aussi sur ces parcs éoliens, en disant : ces grands parcs éoliens marins poursuivent la philosophie de la production d'énergie en France, c'est-à-dire des systèmes extrêmement centralisés. Ne pourrions-nous pas aller, pas forcément sur l'éolien, mais sur des systèmes totalement décentralisés, beaucoup plus petits ?

Et pour finir, le fil rouge qui a été dit à peu près sur les 4 passages, par des citoyens, par des associations : comment nous faisons-nous entendre ? Comment arrivons-nous à peser concrètement sur le débat ? Est-ce que l'État va nous écouter ?

Voilà ce qui s'est dit, et pour finir, je remercie mon co-animateur, Maturin, qui était excellent.

Nicolas, Animateur

Bravo à tous les deux. Merci beaucoup.

Mme Sylvie Le CALVEZ, Commission particulière du débat public

Nous complétons avec Émeline.

Rapporteuse éolien et énergies marines renouvelables

Sur notre table, des choses assez différentes ont été évoquées. Concernant les constats et les enjeux, il a été établi que l'éolien est nécessaire, mais pas forcément la meilleure solution. C'est très important de le concilier avec les activités maritimes.

Les enjeux relevés sont la dépendance aux énergies, la maintenance, la santé, l'environnement.

Concernant les questions et les besoins, nous avons parlé des moyens à mettre en place pour une réelle neutralité carbone, de quel était le bilan énergétique des éoliennes et comment il est calculé, des impacts sur l'immobilier. Beaucoup de personnes ont posé des questions sur le démantèlement.

Concernant les inquiétudes, nous avons parlé des impacts sur l'économie en général, les flux commerciaux. Nous avons parlé du rendement, de la sécurité. Plusieurs personnes ont mentionné que la course aux éoliennes pouvait se faire au détriment d'autres énergies renouvelables. Et nous avons aussi mentionné l'inaction avec le manque de cohésion dans la population et comment nous pouvons avancer face à cela.

Concernant les propositions, nous avons parlé de mixité énergétique, d'adopter une approche internationale ou locale, d'éduquer la population, de relocaliser les parcs éoliens plus loin des côtes, de multiplier les recherches et d'adapter les procédures selon les retours de succès.

Nicolas, Animateur

Merci beaucoup. Enfin, nous allons voir la dernière table thématique qui était une table un peu plus « fourre-tout ». C'était d'autres sujets, sujets libres.

Mme Sylvie Le CALVEZ, Commission particulière du débat public

Comment est-ce que l'on s'en est sorti dans une table « fourre-tout » ? De quoi a-t-on parlé, finalement ?

Nicolas, Animateur

Et ce n'est pas facile à faciliter, donc encore bravo à vous deux.

Rapporteuse, table sujets libres

Sur les constats, nous avons abordé beaucoup de problématiques liées à la pêche, la problématique de la pollution plastique, notamment le manque de moyens financiers et humains sur les contrôles, le manque de clarté et de transparence sur les aires marines protégées et beaucoup d'incompréhension des acteurs de la mer, notamment sur la réglementation parfois inégale.

Beaucoup d'inquiétudes sur une activité irraisonnée en mer et sur l'efficacité des zones de protection forte.

Beaucoup de propositions également. Majoritairement, développer l'éducation et la formation à l'environnement à l'école, dès le plus jeune âge, et pour les citoyens en général. Et favoriser la sensibilisation en amont, plutôt qu'accentuer sur la répression sans arrêt, vraiment sensibiliser en amont.

Nicolas, Animateur

OK. Donc, finalement, nous avons un peu reparlé de biodiversité, mais sous l'angle éducatif, sensibilisation, etc. Et enfin, la dernière ?

Mme Marie-Claire EUSTACHE, Commission particulière du débat public

Effectivement, c'était un thème compliqué, parce qu'il recroise forcément les autres.

Peut-être plus sur des craintes et des conflits d'usage, notamment avec les nouvelles venues que sont les éoliennes en mer, pour à la fois la conchyliculture, le nautisme, les pêcheurs, le tourisme. Le tourisme, en étant à la fois moins attractifs, au risque de perdre l'attractivité avec les effets sur le paysage. En même temps, un tourisme qui semble se développer pour aller voir les parcs éoliens en mer.

Et également, les effets sur la nécessaire décarbonation des ports, l'évolution des différents ports, avec des réflexions sur l'artificialisation et le développement qui pourrait s'en suivre.

Ce qui a amené à des réflexions sur l'aménagement du territoire, d'avoir une réflexion de plus d'anticipation et de pouvoir vraiment réfléchir à comment aménager autrement le littoral, en étant à la fois plus respectueux de la biodiversité, et peut-être des zones tampons qui permettraient de venir accueillir ces évolutions, sans être frontal et trop compliqué.

Des réflexions intéressantes aussi sur un tourisme plus éco responsable, labellisé et qui, finalement, permettrait de maintenir une activité tout en ayant une conscience environnementale accrue.

Donc, accueillir, anticiper dans l'aménagement du territoire le changement climatique, et aussi encore le besoin de pédagogie, bien sûr, vis-à-vis des jeunes.

Des demandes de retour de ce qui s'est fait sur les autres débats, en disant : « Nous participons beaucoup, mais finalement nous ne savons pas trop ce que cela devient. » Et une demande sur des explications, un peu plus de temps passé sur la politique énergétique, où finalement on nous demande de faire de l'éolien, mais pourquoi ? D'où est-ce que cela vient ? Et comment ?

Nicolas, Animateur

Merci beaucoup.

Applaudissements

Mme Sylvie Le CALVEZ, Commission particulière du débat public

Merci. Bravo aux animateurs, aux rapporteurs. Bravo à tous les participants. Et nous méritons bien un coup à boire (*Rires*).

Nicolas, Animateur

Un dernier merci à l'équipe en régie technique qui s'est, non seulement, occupée de la vidéo et du son, mais aussi à toute l'équipe qui s'est occupée de l'installation de la salle. C'est du travail, et c'est un travail sans lequel nous n'aurions pas pu échanger comme nous l'avons fait. Donc, vraiment merci à eux.

Dernier mot pour vous dire que nous enchaînons ce soir, à 19 h, avec une réunion publique. Ce sera sur le même format. Nous aborderons toutes ces thématiques, mais dans un échange peut-être plutôt avec des interventions de la salle, et aussi de réponses à des questions que vous pouvez avoir, par l'État, la maîtrise d'ouvrage. Donc, nous vous invitons vraiment toutes et tous à rester, même si nous savons que la fatigue se fait sentir. Nous prenons une petite pause, et ceux qui veulent restent avec nous à 19 h 00. Et à la fin, petit buffet convivial, histoire de débattre d'une autre façon, un peu plus informelle.

Mme Sylvie Le CALVEZ, Commission particulière du débat public

Merci de remettre au propre sur les grands posters pour ceux qui sont rapporteurs. Merci beaucoup.